



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

25/01/2024

AFFICHEE LE :

25/01/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 25

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

02/02/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 31 janvier , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Josiane MALLET, Annick LECHANGEUR À Bertrand HAVARD, Véronique VASTEL À Joël JEANNE

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL SAISONNIER

DELIBERATION N° DELIB-2024-003

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

La période estivale rend nécessaire le recrutement de personnel supplémentaire, en renfort des agents permanents de la collectivité. Cet accroissement saisonnier d'activité ne peut excéder 6 mois sur une période consécutive de 12 mois. Bien que les crédits nécessaires soient inscrits au budget, la réglementation demande que le conseil municipal autorise le recours à ces emplois non permanents.

Le besoin en personnel saisonnier estimé comme suit :

Service	Missions	Temps de travail	Durée	Grade(s)
Camping	Accueil et régie du camping, animations, entretien (sauf période juillet-août)	Temps complet	1 agent du 29 avril au 1 ^{er} octobre inclus	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou adjoints techniques
Camping	Entretien	25 heures hebdomadaires	1 agent sur juillet-août	Cadre d'emplois des adjoints techniques
Loisirs	Renfort estival	Temps complet	Total de 200 jours	Cadre d'emplois des adjoints d'animation
Loisirs	Renfort pour les petites vacances	Temps complet	Total de 20 jours	Cadre d'emplois des adjoints d'animation
Jeunesse	Renfort sur l'ensemble des vacances scolaires	Temps complet	Total de 150 jours	Cadre d'emplois des adjoints d'animation
Centre socio-culturel	Accueil et accompagnement des usagers Animations et sorties	Temps complet	1 agent sur juillet-août	Grade d'adjoint d'animation

Vu le code général de la fonction publique, particulièrement son article L. 332-23 2°,
Considérant la nécessité de recourir à du personnel supplémentaire sur une partie de l'année,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à recruter le personnel saisonnier, conformément au tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT